

CONSEIL MUNICIPAL 29 JUILLET 2011

COMPTE RENDU

Date de la convocation :25 juillet 2011

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de MM.Décard Paul (procuration à M.Ruch Pierre),Biot François, Bardey Michaël (procuration à Mme Grenot Isabelle) Giblard Florence et Perrin Catherine.

La lecture du compte rendu de la séance du 23 juin 2011 n'a soulevé aucune remarque.

Le conseil municipal a désigné Mme Grenot Isabelle secrétaire de séance

Le conseil a ensuite à l'unanimité:

- approuvé les virements de crédits de 2 940€ de l'article 61523 (entretien de voirie) à l'article 66111 (remboursement des intérêts) et de 3 730€ de l'article 2152 (installation de voirie) à l'article 1641 (remboursement de capital) pour la 1^o échéance du prêt CRCA conclu après le vote du budget primitif.

- décidé de proposer la Carte Avantages Jeunes à tous les habitants scolarisés âgés de 3 à 25 ans au prix de 1€ , les 5€ restant étant pris en charge par la commune Une régie de recettes sera créée pour percevoir les participations des bénéficiaires.

Le Maire est chargé d'en fixer, avec la Trésorière les modalités de fonctionnement.

- décidé de choisir l'entreprise MG ELEC de Fallon pour réaliser les travaux d'alimentation électrique de la Fontaine des Tilleuls pour un coût de 3 535.38€ttc.

- en accord avec le bûcheron, modifié à la baisse les prix du façonnage et débardage des houppiers en parcelles 11 et 41 soit :

* pour 2 mètres+ stères (1 310 stères) = 14€ htle stère

* en 4 mètres à la tonne au prix de 14 € ht la tonne

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire a levé la séance

A Esprels le 1^o août 2011

Le Maire